

Rapport annuel 2016-2017

Commission des études

An 3 du Plan stratégique 2014-2019

PRÉSENTÉ À LA COMMISSION DES ÉTUDES LE 23 MAI 2017 ADOPTÉ
PAR LA COMMISSION DES ÉTUDES LE 13 JUIN 2017
ADOPTÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU XX JUIN 2017

RAPPORT DE LA COMMISSION DES ÉTUDES 2016-2017

DOSSIERS STATUTAIRES

1. Calendrier scolaire 2017-2018
2. Recommandation des candidates et des candidats au diplôme d'études collégiales (DEC)
3. Activités liées au cycle de gestion des programmes
 - 3.1 Plans de développement des programmes d'études
 - 3.2 Activités de programmes
 - 3.3 Programmes actualisés et nouveaux programmes (DEC et AEC) incluant tous les nouveaux cours et activités d'apprentissage
 - 3.4 Grilles de cours
 - 3.5 Évaluations de programmes
4. Journées pédagogiques
5. Rapport annuel 2016-2017 et Plan de travail 2017-2018
6. Règles départementales d'évaluation des apprentissages (RDÉA)
7. Réussite
8. Relance

DOSSIERS RÉCURRENTS

9. Technopédagogies
10. Étudiants en situation de handicap
11. Reconnaissance professionnelle
12. Projets d'internationalisation

DOSSIERS NOUVEAUX OU À COMPLÉTER

13. Politique du plan de cours détaillé (PO-16)
14. Politique de gestion des programmes (PO-05)
15. Politique de la langue (PO-01)
16. Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)
17. Recherche
18. Suivi des travaux ministériels

DOSSIERS STATUTAIRES				BILAN
1	Calendrier scolaire 2017-2018	<p>Le Règlement sur le régime des études collégiales (RREC) et le Règlement relatif au calendrier scolaire (R-03) prévoient que le Collège doit établir annuellement, après consultation de la Commission des études et sur recommandation de la Direction des études, un calendrier scolaire pour les deux sessions régulières.</p> <p>Il serait pertinent de procéder à un bilan de la semaine de relâche, comme mesure d'aide à la réussite, telle qu'expérimentée en novembre 2016, avant d'en recommander la reconduction pour 2018-2019.</p>	<p><u>18 octobre 2016</u> Présentation du projet de calendrier scolaire 2017-2018</p> <p><u>1er novembre 2016</u> Adoption du calendrier</p>	<p>Le Calendrier scolaire 2017-2018 a fait l'objet d'une recommandation à la Commission des études du 8 novembre 2016 et a été adopté au Conseil d'administration du 30 novembre.</p> <p>Le Calendrier scolaire 2016-2017 a fait l'objet d'un réaménagement proposé lors de la Commission des études spéciale du 28 mars 2017 pour la reprise de la journée du 15 mars 2017.</p> <p>Le bilan de la semaine de relâche, comme mesure d'aide à la réussite, a été confié au Comité sur la réussite.</p>
2	Recommandation des candidates et des candidats au diplôme d'études collégiales (DEC)	<p>Le RREC, le Règlement relatif à la Commission des études (R-17) et la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PO-12) prévoient que la Commission des études recommande au Conseil d'administration les listes des candidates et des candidats à l'obtention du DEC. Les listes sont établies par le Service de l'organisation de l'enseignement et de la formation continue conformément aux dispositions de l'article 5.16 de la PIÉA.</p>	<p><u>Variable</u></p>	<p>La Commission des études a recommandé au Conseil d'administration la liste des candidates et candidats à l'obtention du diplôme d'études collégiales aux séances suivantes :</p> <p>13 septembre 2016 : 307 candidates et candidats 21 février 2017 : 311 candidates et candidats 11 avril 2017 : 1 candidate 13 juin 2017 : 800 candidates et candidats</p>
3	<p>Activités liées au cycle de gestion des programmes Plan stratégique 2014-2019 ORIENTATION COMPLÉMENTAIRE 2 <i>Consolider et promouvoir la qualité et la diversité de l'offre de formation du Collège</i></p>			
3.1	Plans de développement des programmes d'études	<p>La Politique de gestion des programmes (PGP) prévoit l'établissement et la mise à jour le cas échéant, du Plan de développement des programmes d'études (DEC). Ce Plan est soumis pour approbation à la Commission des études et déclenche l'échéancier d'appel de projets pour les activités de programmes.</p> <p>La Commission des études continuera d'assurer le suivi du Plan de développement des AEC préparé par le Service de l'organisation de l'enseignement et de la formation continue conjointement avec les directions adjointes des études aux programmes et à l'enseignement.</p>	<p><u>23 août 2016</u> Mise à jour du plan de développement des DEC si besoin</p> <p><u>17 janvier 2017</u> Adoption du Plan de développement des DEC</p> <p><u>12 mai 2017</u> Adoption du Plan de développement des AEC</p>	<p>La Politique de gestion des programmes (PGP) prévoit l'élaboration et la mise à jour continue du Plan de développement des programmes de DEC du Collège. Ce plan fait état des programmes qui sont à l'étape de l'élaboration, de l'actualisation, de la mise en œuvre, de l'évaluation et du suivi de l'évaluation. Conformément à la PGP, le Plan a été mis à jour et approuvé par la Commission des études le 23 août 2016 et le 17 janvier 2017.</p> <p>Le Plan de développement 2017-2018 des programmes d'AEC a été adopté à la Commission des études à sa réunion du 12 mai 2017.</p>

3.2	Activités de programmes	<p>Conformément à l'Entente sur les règles de répartition des ressources enseignantes », un comité de la Commission des études analyse et sélectionne les projets d'activités de programmes, puis en informe la Commission des études.</p> <p>Les responsables des projets d'activités de programmes qui le souhaitent seront invités à présenter leur bilan à la Commission des études.</p>	<p><u>26 août 2016</u> Déclenchement de l'appel de projets pour la session d'hiver</p> <p><u>1er février 2017</u> Déclenchement de l'appel de projets pour l'année 2017-2018</p>	<p>À la session d'automne, les membres du comité ont révisé les formulaires d'appel de projets.</p> <p>La rencontre d'analyse des projets d'activités pour la session d'hiver 2017 aura permis de regarder quatre nouvelles demandes. Pour l'année 2017-2018, les membres du comité ont analysé 19 projets répartis dans le cycle de gestion, les projets particuliers de mise en œuvre, le perfectionnement, la recherche, les activités internationales et le recrutement. L'appel de projets pour les activités programmes de la session d'hiver 2018 a été déclenché le vendredi 26 août 2016 et pour l'année 2017-2018, le mercredi 1^{er} février 2017.</p> <p>Le Département de radio-oncologie a présenté les résultats de son projet d'évaluation des attitudes qui avait été accepté lors d'un appel antérieur.</p>
3.3	Programmes actualisés et nouveaux programmes (DEC et AEC) incluant tous les nouveaux cours et activités d'apprentissage	<p>Suivant la fin des travaux d'actualisation, la Commission des études recommandera au Conseil d'administration l'adoption des programmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Technologie du génie industriel</i> (235.B0); • <i>Techniques de comptabilité et de gestion</i> (410.B0); • <i>Gestion de commerces</i> (410.D0). <p>À la suite de l'adoption du Plan de développement des programmes d'attestation d'études collégiales (AEC), la Commission des études pourra recommander au Conseil d'administration, soit la mise à jour de programmes existants, soit de nouveaux programmes. Le Plan prévoit la révision des programmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Chimie analytique</i> (ECA.0L); • <i>Analyse d'activités et de comportements criminels en surveillance technologique</i> (JCA.1B) • <i>Échographie généraliste (CLE.04), échographie vasculaire (CLE.05), échographie cardiaque (CLE.06)</i> • <i>Techniques juridiques</i> (JCA.0R); • <i>Gestion comptable financière informatisée</i> (LCA.C1/C6); • <i>Techniques de mécanique du bâtiment (EEC.1V)</i> • <i>Conception de base en mécanique du bâtiment (EEC.11)</i> 	<p><u>Avril 2017</u> Présentation et recommandation des projets de programme et des descriptifs de cours DEC</p> <p>Échéancier variable pour la présentation et la recommandation des projets de programmes d'AEC</p>	<p>Le 11 avril 2017, la Commission des études a recommandé au Conseil d'administration l'adoption des programmes actualisés de <i>Technologie de la géomatique</i> (230.A0), <i>Technologie du génie industriel</i> (235.B0), <i>Techniques de comptabilité et de gestion</i> (410.B0) et <i>Gestion de commerces</i> (410.D0).</p> <p>AEC :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le programme d'AEC <i>Analyses chimiques</i> (ECA.0L) a fait l'objet d'une recommandation pour son actualisation lors de la séance du 8 novembre 2016. • Le programme d'AEC <i>Techniques juridiques</i> (JCA.0R) a fait l'objet d'une recommandation pour son actualisation lors de la séance du 22 novembre 2016. • Le programme d'AEC <i>Systèmes de mécanique du bâtiment</i> (EEC.1V) a fait l'objet d'une recommandation pour son actualisation lors de la Commission des études du 13 mai 2017.

3.4	Grilles de cours	L'actualisation des programmes de DEC et les besoins identifiés par des départements, des services, des équipes de base et des équipes élargies de programme lors de l'évaluation des programmes ou du suivi de mise en œuvre, conduisent à la création de nouvelles grilles de cours ou à des changements aux grilles existantes. Tous ces changements de grilles doivent être adoptés par la Commission des études.	<p><u>13 décembre 2016</u> Présentation des grilles de cours</p> <p><u>17 janvier 2017</u> Adoption des grilles de cours de l'année 2017-2018</p>	<p>Comme chaque année, la Commission des études a procédé à l'analyse et à l'adoption de l'ensemble des modifications aux grilles de cours pour l'année scolaire suivante (2017-2018).</p> <p>De manière plus spécifique, la Commission des études a adopté le 17 janvier 2017 des modifications pour les grilles de <i>Soins préhospitaliers d'urgence</i> (181.A0), <i>Technologie de la géomatique</i> (230.A0), <i>Technologie du génie industriel</i> (235.B0), <i>Sciences humaines</i> (300.32 et 300.33), <i>Techniques de comptabilité et de gestion</i> (410.B0) et <i>Gestion de commerces</i> (410.D0).</p> <p>Par ailleurs, les cours complémentaires <i>Empires, peuples et nations : une histoire contemporaine</i> (305-105-AH) et <i>Le Québec : une histoire en Amérique</i> (305-106-AH) ont été revus.</p>
3.5	Évaluations de programmes	<p>En 2016-2017, le programme suivant sera en évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Technologie de radio-oncologie</i> (142.C0) (agrément de l'AMC) <p>Le programme de <i>Technologie de la géomatique</i> (230.A0) déposera en A- 2016, un bilan synthèse qui pourrait tenir lieu de rapport d'auto-évaluation, à la suite de l'évaluation en continu expérimentée ces dernières années.</p>	<p><u>Septembre 2016 :</u> <u>Phase I</u> <u>Février 2017 :</u> <u>Phase II</u></p> <p><u>A-2016</u></p>	<p>Le rapport d'autoévaluation du programme <i>Technologie de radio-oncologie</i> (142.C0) a été déposé au Service d'agrément de l'Association médicale canadienne (AMC) le 12 septembre 2016 et a satisfait aux exigences de la phase I. La phase II s'est déroulée les 13, 14 et 15 février 2017 et le programme s'est vu attribuer un agrément de six ans.</p> <p>Le programme de <i>Soins préhospitaliers d'urgence</i> (181.A0) a déposé au Service d'agrément de l'Association médicale canadienne (AMC) des preuves supplémentaires le 14 octobre 2016 et le programme s'est vu attribuer un agrément de 6 ans.</p> <p>Le programme de <i>Technologie de la géomatique</i> (230.A0) a présenté l'expérimentation du bilan synthèse lors de la réunion du 4 octobre 2016.</p>
4	Journées pédagogiques	<p>Conformément au Règlement relatif au calendrier scolaire (R-03), le calendrier scolaire 2016-2017 prévoit deux journées pédagogiques : le 17 août 2016 et le 18 janvier 2017</p> <p>Le comité de travail relatif à la journée pédagogique a le mandat de planifier le contenu et le déroulement de ces journées.</p> <p>Initiative des « jeudis pédagogiques » Cet événement se tiendra chaque session, au cours de la 5e semaine.</p>	<p><u>1^{er} novembre 2016</u> Présentation de la journée pédagogique du 18 janvier 2017</p> <p><u>9 mai 2017</u> Présentation de la journée pédagogique de l'automne 2017</p>	<p>La journée pédagogique du 17 août 2016 a réuni 109 personnes. Dans la première partie, un enseignant et deux conseillères pédagogiques ont animé trois ateliers touchant le climat et la gestion de classe ainsi que la créativité. Dans la deuxième partie, un panel de trois enseignants et un psychoéducateur ont présenté leurs réflexions sur le thème « La manière est aussi importante que la matière ».</p> <p>La journée pédagogique du 18 janvier 2017 a réuni 97 personnes. La première conférence a réuni un panel de six membres du personnel professionnel, soutien et cadre qui ont présenté sur le thème « Mieux comprendre les étudiants : multiplicité des projets, dont le projet scolaire</p>

				et difficultés à faire des choix réalistes et satisfaisants ». La deuxième conférence a été offerte par deux collaborateurs du Collège de Maisonneuve et a porté sur les étudiants face à la radicalisation religieuse conduisant à la violence.
5	Rapport annuel 2016-2017 Plan de travail 2017-2018	<p>Le Règlement relatif à la Commission des études (R-17) stipule que la Commission doit remettre son Rapport annuel et son Plan de travail de l'année suivante au Conseil d'administration au plus tard le 15 juin de chaque année.</p> <p>Recommandation du Rapport annuel 2016-2017 et du Plan de travail 2017-2018 par la Commission des études.</p>	<p><u>23 mai 2017</u> Présentation du Rapport annuel 2016-2017 et du Plan de travail 2017-2018</p> <p><u>13 juin 2017</u> Recommandation du Rapport annuel 2016-2017 et du Plan de travail 2017-2018</p>	<p>Le présent Rapport annuel 2016-2017 aura été adopté par la Commission des études le 13 juin 2017 comme prévu au Règlement relatif de la Commission des études (R-17) en vue de son adoption par le Conseil d'administration lors de la dernière réunion de l'année.</p> <p>Le Plan de travail 2017-2018 aura été présenté lors de la séance du 13 juin et adopté par la Commission des études lors de la première rencontre de l'année 2017-2018 pour adoption par le Conseil d'administration lors de sa première séance en septembre 2017.</p>
6	Règles départementales d'évaluation des apprentissages (RDÉA)	En conformité avec le Règlement relatif à la Commission des études (R-17), la Commission des études recommande à la directrice des études, deux fois par année, les modifications aux Règles départementales d'évaluation des apprentissages (RDÉA).	<p><u>Avant le 31 octobre 2016 pour une mise en vigueur à l'hiver 2017</u></p> <p><u>Avant le 31 mars 2017 pour une mise en vigueur à l'automne 2017</u></p>	<p>Les modifications aux RDÉA des Départements de radiodiagnostic, histoire/géographie et archives médicales ont été adoptées à la rencontre du 18 octobre 2016.</p> <p>Les modifications aux RDÉA des Départements d'anglais, de graphisme, de techniques auxiliaires de la justice et de médecine nucléaire/électrophysiologie médicale ont été adoptées à la rencontre du 11 avril 2017.</p>
7	Réussite Plan stratégique 2014-2019 ORIENTATION MAJEURE <i>Mobiliser l'ensemble de la communauté autour de l'étudiant et de sa réussite</i>	<p>Pour 2016-2017, en conformité avec le Plan stratégique 2014-2019, la Commission des études, entre autres par le biais du Comité de la réussite, réfléchira aux alternatives favorisant l'efficacité et la cohérence dans la concertation des différents intervenants au regard de la réussite des étudiants. (Objectif 1.3 du Plan stratégique)</p> <p>Elle examinera <i>l'accessibilité et le partage, dans le respect des balises légales et réglementaires, de l'information pertinente sur les portraits des étudiants et leur cheminement</i> et d'après les possibilités offertes par le module Omnivox. (3^e moyen de l'objectif 1.3 de l'orientation majeure du Plan stratégique 2014-2019)</p> <p>La Commission des études s'assure également du suivi de la réussite</p>	<p><u>23 août 2016</u> Déclenchement de l'appel de projets pour la session d'hiver</p> <p><u>7 février 2017</u> Déclenchement de l'appel de projets pour l'année 2017-2018</p>	<p>Comme chaque année, le comité de la réussite a procédé à l'analyse des projets d'aide à la réussite dans le cadre de l'appel de projets. Il s'agissait du dernier appel de projets concernant la réussite au Collège puisque, dorénavant, les ressources enseignantes consacrées à l'aide à la réussite seront distribuées directement dans les départements selon certains critères établis dans la lettre d'entente concernant le soutien à la réussite et le suivi des programmes.</p> <p>Comme suite à l'entente intervenue entre le Collège et le Syndicat des enseignants concernant le soutien à la réussite et le suivi des programmes, les membres du comité ont proposé une redéfinition du mandat du comité de la réussite. Ce mandat sera lié au soutien des départements dans la mise en œuvre des mesures favorisant la réussite,</p>

		<p>au Collège. Afin d'alimenter la réflexion autour de la réussite, elle tient compte des bilans des Centres d'aide et des responsables de projets d'aide à la réussite.</p> <p>La Commission des études recommandera les projets dans le cadre de l'appel de projets de réussite et réfléchira à une forme de diffusion des expérimentations.</p>		<p>notamment par la concertation du milieu.</p> <p>Les membres du comité ont également commencé les travaux visant à réactiver le module de soutien à la réussite d'Omnivox. Les préoccupations concernant ce module sont liées au respect de la confidentialité des renseignements personnels des étudiants ainsi qu'à l'utilisation qui pourra être faite des informations éventuellement disponibles.</p>
8	Relance	<p>La Commission des études exercera un suivi quant à la formule que prendra la relance à partir des données que rendra disponibles le SRAM, de manière à pallier la perte potentielle de données utiles, tant pour les étudiants que pour les membres du personnel.</p> <p>La Direction des études analysera les impacts d'un tel changement sur les utilisateurs dans ce processus local de collecte de données, afin de pallier les inconvénients.</p>	<u>Automne 2016</u>	<p>Le MEES a fait parvenir au Collège les résultats de la relance qu'il a effectuée auprès des finissants diplômés des programmes techniques du Collège Ahuntsic au 1er mars 2016 et au 1er juin 2016.</p> <p>Le SOEFC a procédé à une analyse qualitative et quantitative de la relance effectuée par le MEES et a comparé la méthodologie employée de même que les données inventoriées avec celles de la relance locale qui était effectuée antérieurement.</p> <p>Le Collège poursuivra ses démarches afin de recevoir du MEES des données historiques et des étalons réseau obtenues sur la même base, et les données de la relance seront publiées à l'intérieur du SIPECS Collège durant la session d'automne. La Direction des études poursuivra l'analyse des impacts de ce changement sur les utilisateurs et les équipes de travail au cours de l'année 2017-2018.</p>
DOSSIERS RÉCURRENTS				BILAN
9	Applications pédagogiques et technologies de l'information et des communications (Technopédagogie)	<p>Dans la foulée des réflexions autour des technologies de l'information et des communications utilisées en pédagogie, la Commission des études, à travers le CAPTIC, procédera à la recension des activités d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation utilisant les TIC. Cette recension des pratiques technopédagogiques permettra à la Commission des études de mieux comprendre les besoins en cette matière et ainsi de mieux répondre à ceux-ci. De plus, nous regarderons les mécanismes entourant les immobilisations technopédagogiques.</p>	<u>En continu</u>	<p>Dans la foulée des réflexions autour des technologies de l'information et des communications utilisées en pédagogie, le CAPTIC, à travers les six rencontres ayant eu lieu depuis septembre 2016, a suscité des discussions et des présentations d'expériences en matière d'applications pédagogiques des TIC. Le CAPTIC a conduit une recension des besoins technopédagogiques des enseignants et des départements. Le comité a aussi commencé à explorer une analyse de faisabilité d'un programme DEC avec portables en lien avec le Plan stratégique 2014-2019 et les nouveautés technopédagogiques en intégration efficace des TIC. Durant ses rencontres, le comité a assisté à des présentations de projets liés à la technopédagogie par des enseignants, des professionnels ou des cadres. De plus, le comité a reçu les demandes d'immobilisations liées aux TIC retenues par les Directions adjointes des études et a émis un avis à cet effet.</p>

10	Étudiants en situation de handicap	Le Comité agira à titre-conseil sur différents défis et enjeux pédagogiques concernant les étudiants en situation de handicap. Une meilleure connaissance de nos étudiants se fera en colligeant les données existantes et en procédant à une recension auprès des départements et services concernés.	<u>En continu</u>	Le comité s'est réuni à 8 (huit) reprises cette année. Le mandat s'est précisé. À partir de janvier 2017, le comité s'est particulièrement attardé à développer une recension à l'intention des enseignants pour mieux comprendre leur perception des défis qui se posent tant aux EESH qu'à eux-mêmes. Éventuellement des étudiants EESH ainsi que des professionnels du cégep pourraient aussi être questionnés sur ces enjeux. Il ressort de cela que les discussions en lien avec les besoins des uns et des autres sur l'intégration des EESH sont délicates, car les enjeux éthiques, légaux, pédagogiques, cliniques et d'autonomie professionnelle doivent être considérés. Les frontières entre ces différents enjeux n'étant pas parfaitement balisées, il est apparu normal pour le comité que les discussions de fond ne puissent être mises de côté dans ses travaux.
11	Distinction pédagogique	Le comité de la Commission des études recommande les candidatures dans le cadre des différents prix ou mentions, notamment ceux de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC).	<u>Hiver 2017</u>	Jean-Luc Filiatrault, enseignant au Département de gestion, a été choisi parmi pour recevoir la mention d'honneur de l'AQPC.
12	Projets d'internationalisation	<p>Le comité de la Commission des études assiste le responsable des activités internationales dans l'attribution du financement en analysant et en recommandant les différents projets dans le cadre de l'appel de projets d'activités de programmes pour l'international.</p> <p>La version finale du guide d'application de la politique sera adoptée à l'automne 2016. Une section sur les mesures d'urgence fera l'objet d'une réflexion au comité.</p>	<p><u>23 août 2016</u> Déclenchement de l'appel de projets pour la session d'hiver</p> <p><u>7 février 2017</u> Déclenchement de l'appel de projets pour l'année 2017-2018</p> <p><u>Automne 2016</u></p>	<p>Le comité s'est réuni à deux reprises. Une première rencontre a eu lieu pour discuter et informer des projets en cours. Le comité s'est réuni une autre fois afin d'étudier et recommander les demandes de projets d'internationalisation dans le cadre des activités de programmes.</p> <p>La version finale du Guide d'application sera complétée en 2017-2018. Une version préliminaire est actuellement en circulation afin d'en tester la cohérence.</p>

DOSSIERS NOUVEAUX OU À COMPLÉTER			BILAN	
13	Politique du plan de cours détaillé (PO-16)	Le comité de révision de la Politique du plan de cours détaillé terminera l'étape de la consultation du projet de révision à l'automne 2016. Il est prévu que la Commission des études recommande au Conseil d'administration d'adopter la version révisée de la PPCD à l'automne 2016 pour une mise en vigueur à partir de l'hiver 2017.	<u>Automne 2016</u>	<p>Le projet de Politique du plan de cours détaillé révisé a fait l'objet d'une recommandation pour son adoption lors de la Commission des études du 7 février 2017. La mise en application est prévue pour le 1er juillet 2017. Cependant, une période transitoire d'application facultative pendant la session d'automne a été octroyée aux départements.</p> <p>Un Guide de rédaction du plan de cours regroupant, entre autres, des outils tels un gabarit annoté et une grille d'analyse de la conformité est en élaboration par la Direction adjointe des études aux programmes et à l'enseignement, en collaboration avec un groupe témoin de sept enseignants. Ce guide sera présenté ultérieurement à la Commission des études.</p>
14	Politique de gestion des programmes (PO-05)	<p>Les travaux de révision débutés en 2014-2015 se sont poursuivis au cours de l'année 2015-2016. À la suite de la consultation menée en mai 2016, ceux-ci se prolongeront au cours de l'automne 2016 et de l'hiver 2017 pour tendre vers un projet de Politique de gestion des programmes au terme de l'année.</p> <p>Dans la foulée de ses travaux, le comité a ciblé un programme d'études qui agirait à titre d'expérimentateur du « Bilan-synthèse ». Les enseignants du programme <i>Technologie de la géomatique</i> (230.AB) se sont portés volontaires, acceptant de se prêter à l'exercice d'expérimentation.</p>	<u>Hiver 2017</u>	Le comité de révision s'est réuni à 23 reprises. Deux consultations des départements et services de la Direction des études sur les rôles et responsabilités et le cycle de gestion des programmes, notamment le suivi en continu, ont eu lieu le 14 décembre et un total de 64 participants s'y sont présentés. Le comité de révision est à l'étape de la rédaction du texte de la Politique et espère mener une consultation du document au courant de l'automne 2017.
15	Politique de la langue (PO-01)	Le comité poursuivra la révision de la Politique de la langue.	<u>Automne 2016</u>	<p>Le comité de révision de la Politique de la langue s'est réuni à plusieurs reprises cette année afin de compléter la réécriture de la Politique. Plusieurs enjeux importants sont au cœur de cette révision, dont les questions de l'usage de la langue, de l'importance de la lecture et de l'acquisition de compétences langagières spécifiques aux disciplines. Les membres du comité ont également eu le souci que cette Politique soit axée sur la mobilisation de l'ensemble de la communauté.</p> <p>Après avoir terminé les travaux de révision, le comité a lancé une consultation auprès de la communauté. Il vise une adoption au Conseil d'administration de juin 2017.</p>

16	Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)	Le comité finalisera les travaux d'élaboration de la Politique institutionnelle de reconnaissance des acquis et des compétences (PIRAC) en vue d'une consultation aux fins de recommandation par la Commission des études.	<u>Automne 2016</u>	Les travaux entourant l'élaboration de la PIRAC se sont poursuivis au courant de la session d'automne 2016 et à la suite d'une consultation des départements et des instances, la Politique a fait l'objet d'une recommandation à l'occasion de la Commission des études du 21 février 2017.
17	Recherche	La Commission des études reçoit les chercheurs arrivés au terme de leurs travaux pour une présentation des résultats de leur recherche. Le conseiller pédagogique à la recherche est invité à présenter un bilan annuel des activités de recherche.	<u>En continu</u>	Au moment de déposer ce bilan annuel, 14 projets de recherche sont actifs, dont 10 sont à l'étape des collectes et des analyses. Les projets sont majoritairement dans le domaine de l'éducation, mais nous avons accueilli le premier projet en mathématiques cette année. La répartition des projets selon le type de chercheur est stable, avec environ la moitié des projets provenant de l'interne.
18	Suivi des travaux ministériels	La Commission des études accordera une attention particulière aux travaux ministériels tant pour le secteur préuniversitaire que pour le secteur technique. Elle assurera un suivi sur la question des conditions préalables en mathématiques. Des programmes ciblés pour l'année 2016-2017 sont : <ul style="list-style-type: none"> • <i>Technologie de radio-oncologie</i> (142.CO) – actualisation ministérielle • <i>Techniques policières</i> (310.A0) – actualisation ministérielle mineure • <i>Techniques de l'informatique</i> (420.A0) – actualisation ministérielle • <i>Sciences de la nature</i> (200.B0) 	<u>En continu</u>	La fin des travaux au Ministère pour l'actualisation du programme <i>Technologie de radio-oncologie</i> (142.CO) est prévue à l'automne 2017. L'actualisation institutionnelle du programme est donc reportée. En ce qui a trait au programme <i>Techniques policières</i> (310.A0), le Ministère a approuvé le nouveau programme en novembre 2016 et le Département de techniques auxiliaires de la justice travaille sur l'actualisation mineure du programme depuis la session d'hiver 2017. Pour ce qui est de <i>Techniques de l'informatique</i> (420.A0), le devis ministériel est attendu en mai pour réaliser les travaux d'actualisation en 2017-2018. Maintenant que l'élaboration des profils attendus est complétée, le programme de <i>Sciences de la nature</i> (200.B0) passera en phase 3, soit la rédaction d'un nouveau devis ministériel alors qu'en <i>Sciences humaines</i> (300.A0), le Ministère mènera les travaux relatifs à l'analyse comparative de la phase 2.
19	Cours complémentaires	La Commission des études donne le mandat à la table de concertation de la formation générale (TCFG) d'émettre un avis pédagogique quant à l'ouverture du sixième domaine de la formation générale complémentaire (problématiques contemporaines).	<u>Juin 2017</u>	Le 2 mai 2017, après analyse de l'avis de la TCFG, la Commission des études a recommandé l'ouverture du 6 ^e domaine dans la mesure où ces cours seraient donnés par deux enseignants issus de domaines différents afin d'en assurer le caractère transdisciplinaire et que ceux-ci soient offerts au plus grand nombre d'étudiants possible dans les cas où ces disciplines offrent déjà des cours complémentaires.

20	Révision du Règlement relative au calendrier scolaire (R-03)	Révision du Règlement relatif au calendrier scolaire suite aux amendements attendus du RREC et aux besoins pédagogiques du Collège.	<u>Juin 2017</u>	Le projet de révision du Règlement sur le calendrier scolaire (R-03) et un échéancier pour la consultation ont été déposés lors de la séance du 23 mai 2017. La consultation auprès des départements débutera formellement en août 2017 avec l'objectif de recommander le Règlement lors de la première CE du mois de novembre 2017 en vue du Conseil d'administration qui se tiendra à la fin du même mois.
----	---	---	------------------	--

Plan de travail 2017-2018

Commission des études

An 4 du Plan stratégique 2014-2019

PRÉSENTÉ À LA COMMISSION DES ÉTUDES LE 13 juin 2017
ADOPTÉ PAR LA COMMISSION DES ÉTUDES LE 13 juin 2017
ADOPTÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU XX juin 2017

DOSSIERS PRÉVUS AU PLAN DE TRAVAIL DE LA COMMISSION DES ÉTUDES 2017-2018

DOSSIERS STATUTAIRES

1. Calendrier scolaire 2018-2019
2. Recommandation des candidates et des candidats au diplôme d'études collégiales (DEC)
3. Activités liées au cycle de gestion des programmes
 - 3.1 Plans de développement des programmes d'études
 - 3.2 Activités de programmes
 - 3.3 Programmes actualisés et nouveaux programmes (DEC et AEC) incluant tous les nouveaux cours et activités d'apprentissage
 - 3.4 Grilles de cours
 - 3.5 Évaluations de programmes
4. Journées pédagogiques
5. Rapport annuel 2017-2018 et Plan de travail 2018-2019
6. Règles départementales d'évaluation des apprentissages (RDÉA)
7. Réussite
8. Étudiants en situation de handicap ou ayant des besoins particuliers
9. Réussite en français pour les étudiants allophones
10. Module de suivi de la réussite et protection des renseignements personnels
11. Étudiants touchés par le Règlement sur la réussite
12. SIPECS Collège
13. Technopédagogies
14. Reconnaissance professionnelle
15. Internationalisation
16. Recherche

CHANTIERS

17. Politique de gestion des programmes (PO-05)
18. Règlement relatif au calendrier scolaire (R-03)
19. Évaluation de l'efficacité du système d'assurance-qualité du Collège
20. Suivi des travaux ministériels
21. Suivi des guides d'application (PIRAC, PPCD, International)
22. Innovations pédagogiques : présentations des projets

**DOSSIERS PRÉVUS AU PLAN DE TRAVAIL
DE LA COMMISSION DES ÉTUDES 2017-2018**

	Dossiers	Présentation	Échéancier
STATUTAIRES			
1	Calendrier scolaire 2018-2019	Le Règlement sur le régime des études collégiales (RREC) et le Règlement relatif au calendrier scolaire (R-03) prévoient que le Collège doit établir annuellement, après consultation de la Commission des études et sur recommandation de la Direction des études, un calendrier scolaire pour les deux sessions régulières.	<u>3 octobre 2017</u> Présentation du projet de calendrier scolaire 2018-2019 <u>7 novembre 2017</u> Adoption du calendrier (CA du 29 novembre)
2	Recommandation des candidates et des candidats au diplôme d'études collégiales (DEC)	<p>Le RREC, le Règlement relatif à la Commission des études (R-17) et la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PO-12) prévoient que la Commission des études recommande au Conseil d'administration les listes des candidates et des candidats à l'obtention du DEC.</p> <p>Les listes sont établies par le Service de l'organisation de l'enseignement et de la formation continue conformément aux dispositions de l'article 5.16 de la PIÉA.</p>	<u>Variable</u>
3	Activités liées au cycle de gestion des programmes Plan stratégique 2014-2019 ORIENTATION COMPLÉMENTAIRE 2 <i>Consolider et promouvoir la qualité et la diversité de l'offre de formation du Collège</i>		
	3.1 Plans de développement des programmes d'études	<p>Conformément aux mandats qui lui sont octroyés à l'égard du Plan stratégique 2014-2019 et à l'égard des programmes, en vertu du Règlement relatif à la Commission des études (R-17) et de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, le suivi institutionnel des programmes est un dossier statutaire de la Commission des études.</p> <p>La Politique de gestion des programmes (PGP) prévoit l'établissement et la mise à jour le cas échéant, du Plan de développement des programmes d'études (DEC). Ce Plan est soumis pour approbation à la Commission des études et déclenche l'échéancier d'appel de projets pour les activités de programmes.</p> <p>La Commission des études continuera d'assurer le suivi du Plan de développement des AEC préparé par le Service de l'organisation de l'enseignement et de la formation continue conjointement avec les Directions adjointes des études aux programmes et à l'enseignement.</p>	<u>22 août 2017</u> Mise à jour du Plan de développement des DEC, s'il y a lieu <u>16 janvier 2018</u> Adoption du Plan de développement des DEC <u>Fin mars 2018</u> Adoption du Plan de développement des AEC
	3.2 Activités de programmes	Conformément à l'Entente sur les règles de répartition des ressources enseignantes, un comité de la Commission des études analyse et sélectionne les projets d'activités de programmes, puis en informe la Commission des études.	<u>22 août 2017</u> Déclenchement de l'appel de projets pour la session d'hiver, s'il y a lieu

**DOSSIERS PRÉVUS AU PLAN DE TRAVAIL
DE LA COMMISSION DES ÉTUDES 2017-2018**

	Dossiers	Présentation	Échéancier
		Les responsables des projets d'activités de programmes qui le souhaitent seront invités à présenter leur bilan à la Commission des études.	<u>16 janvier 2018</u> Déclenchement de l'appel de projets pour l'année 2018-2019
	3.3 Programmes actualisés et nouveaux programmes (DEC et AEC) incluant tous les nouveaux cours et activités d'apprentissage	Le cas échéant, la Commission des études recommande au Conseil d'administration l'adoption des nouveaux programmes DEC ou ceux ayant fait l'objet d'une actualisation. À la suite de l'adoption du Plan de développement des programmes d'attestation d'études collégiales (AEC), la Commission des études pourra recommander au Conseil d'administration, soit l'actualisation de programmes existants, soit l'élaboration de nouveaux programmes. Le Plan prévoit l'élaboration des programmes suivants : <ul style="list-style-type: none"> • <i>CLE.XX Imagerie du sein ; mammographie et interventions</i> • <i>ELI.XX Robotique</i> et l'actualisation des programmes suivants : <ul style="list-style-type: none"> • <i>EEC.2L Dessinateur spécialisé en Génie civil</i> • <i>JCA.OU Techniques policières</i> • <i>JCA.OU Analyse d'activités et de comportements criminels en surveillance technologique</i> • <i>LCA.C1 Gestion comptable et financière informatisée</i> • <i>LCA.C6 Gestion comptable et financière informatisée</i> 	<u>27 mars ou 10 avril 2018</u> Présentation et recommandation des projets de programme et des descriptifs de cours DEC (CA du 18 avril 2018) Échéancier variable pour la présentation et la recommandation des projets de programmes d'AEC
	3.4 Grilles de cours	L'actualisation des programmes de DEC et les besoins identifiés par des départements, des services, des équipes de base et des équipes élargies de programme lors de l'évaluation des programmes ou du suivi de mise en œuvre, conduisent à la création de nouvelles grilles de cours ou à des changements aux grilles existantes. Tous ces changements de grilles doivent être adoptés par la Commission des études.	<u>16 janvier 2018</u>
	3.5 Évaluations de programmes	En 2017-2018, aucune évaluation de programme n'est prévue.	
4	Journées pédagogiques	Conformément au Règlement relatif au calendrier scolaire (R-03), le calendrier scolaire 2017-2018 prévoit deux journées pédagogiques : le 17 août 2017 et le 17 janvier 2018. Le comité de travail relatif à la journée pédagogique a le mandat de planifier le contenu et le déroulement de ces journées.	<u>7 novembre 2017</u> Présentation de la journée pédagogique du 17 janvier 2018 <u>1er mai 2018</u> Présentation de la journée pédagogique de l'automne 2018

**DOSSIERS PRÉVUS AU PLAN DE TRAVAIL
DE LA COMMISSION DES ÉTUDES 2017-2018**

	Dossiers	Présentation	Échéancier
5	Rapport annuel 2017-2018 Plan de travail 2018-2019	<p>Le Règlement relatif à la Commission des études (R-17) stipule que la Commission doit remettre son Rapport annuel et son Plan de travail de l'année suivante au Conseil d'administration au plus tard le 15 juin de chaque année.</p> <p>Recommandation du Rapport annuel 2017-2018 et du Plan de travail 2018-2019 par la Commission des études.</p>	<p><u>12 juin 2018</u> Présentation et recommandation du Rapport annuel 2017-2018 et du Plan de travail 2018-2019 (CA du 22 juin 2018)</p>
6	Règles départementales d'évaluation des apprentissage (RDÉA)	<p>En conformité avec le Règlement relatif à la Commission des études (R-17), la Commission des études recommande à la Directrice des études, deux fois par année, les modifications aux Règles départementales d'évaluation des apprentissages (RDÉA).</p>	<p><u>Dépôt le 7 novembre et adoption le 12 décembre 2017 pour les RDEA mises en vigueur à l'hiver 2018</u></p> <p><u>Dépôt le 10 avril et adoption le 22 mai 2018 pour les RDEA mises en vigueur à l'automne 2018</u></p>
7	Réussite Plan stratégique 2014-2019 ORIENTATION MAJEURE <i>Mobiliser l'ensemble de la communauté autour de l'étudiant et de sa réussite</i>	<p>Conformément aux mandats qui lui sont octroyés à l'égard du Plan stratégique 2014-2019 et à l'égard des programmes, en vertu du Règlement relatif à la Commission des études (R-17) et de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, le suivi institutionnel de la réussite est un dossier statutaire de la Commission des études. Une entente a été conclue entre le Collège et les enseignants à cet effet.</p> <p>La Commission des études crée un comité dont elle détermine la composition et le mandat. Le suivi des projets de la réussite déployés dans les départements et une réflexion sur les grandes orientations en matière de réussite pour atteindre les objectifs du Plan stratégique en feront entre autres partie. Annuellement, le comité se dote d'un plan de travail qu'il présente à la Commission des études.</p> <p>En matière de réussite, quatre autres comités seront formés pour travailler sur les chantiers suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les étudiants en situation de handicap ou ayant des besoins particuliers ; • La réussite en français pour les étudiants allophones ; • Le module de suivi de la réussite et la protection des renseignements personnels ; • Étudiants touchés par le Règlement sur la réussite <p>Les membres du comité de la réussite pourraient être appelés à siéger à l'un ou l'autre de ces comités afin d'assurer la synchronicité des travaux.</p>	<p><u>Automne 2017</u></p>

**DOSSIERS PRÉVUS AU PLAN DE TRAVAIL
DE LA COMMISSION DES ÉTUDES 2017-2018**

	Dossiers	Présentation	Échéancier
		Afin d'alimenter la réflexion autour de la réussite, la Commission des études tient compte d'un ensemble d'informations disponibles, notamment le SIPECS Collège et les SIPECS programmes. Toute recommandation du comité est soumise à la Commission des études et fait, par conséquent, l'objet d'une résolution.	
8	Étudiants en situation de handicap ou ayant des besoins particuliers	<p>Pour 2017-2018, en conformité avec l'entente entre le Collège et les enseignants et les dispositions de l'annexe S024, la Commission des études mandatera un comité qui effectuera un suivi de la réussite pour les étudiants en situation de handicap ou ayant des besoins particuliers dans un souci de permettre un partage entre tous des pratiques et des projets les plus porteurs.</p> <p>Aussi dans la foulée des réflexions autour du suivi de la réussite des étudiants en situation de handicap et afin d'avoir la meilleure compréhension possible, le comité procédera à une recension des besoins afin d'agir comme conseiller pour les différents défis et enjeux pédagogiques concernant cette clientèle, et ce, dans un souci d'inclusion. Le comité rassemblera des outils permettant de soutenir l'enseignement auprès de ces étudiants.</p>	<u>Automne 2017</u>
9	Réussite en français pour les étudiants allophones	La réussite en français des étudiants allophones est une préoccupation de l'ensemble de la communauté. Le test d'admission en français pour les étudiants allophones permet d'identifier des problématiques de réussite auxquelles la Commission des études souhaite s'attarder. Un comité sera mandaté afin d'en extraire les données et de proposer les mesures de soutien appropriées.	<u>Hiver 2018</u>
10	Module de suivi de la réussite et la protection des renseignements personnels	La question de la protection des renseignements personnels est au cœur des préoccupations relatives à la mise en œuvre d'un module de suivi de la réussite. Un comité institutionnel dirigé par la secrétaire générale est mis en place afin de se pencher sur ces enjeux et élaborer une Politique relative aux renseignements personnels. Un comité sera mandaté par la Commission des études afin de viser la mise en œuvre de l'outil à la fin de l'année scolaire.	<u>Hiver 2018</u>
11	Étudiants touchés par le Règlement sur la réussite	Le Règlement sur la réussite (R-11) impose aux étudiants l'obligation de réussir plus de 50% des cours auxquels ils sont inscrits chaque session. Ceux qui ne s'y conforment pas une première fois doivent signer un contrat de réussite. Ceux qui ne s'y conforment pas une deuxième fois sont renvoyés du Collège. Au terme de chaque session, plusieurs centaines d'étudiants sont touchés par l'application du règlement. Un comité de la Commission des études analysera cette problématique et identifiera des pistes de solutions pour diminuer le nombre d'étudiants sous contrats ou en situation de renvoi.	<u>Hiver 2018</u>

**DOSSIERS PRÉVUS AU PLAN DE TRAVAIL
DE LA COMMISSION DES ÉTUDES 2017-2018**

	Dossiers	Présentation	Échéancier
12	SIPECS Collège	En appui au suivi en continu des programmes et en soutien à la mobilisation de l'ensemble de la communauté autour de l'étudiant et de sa réussite, l'édition 2017 du SIPECS Collège fera l'objet d'une présentation à la Commission des études. Cette édition intégrera les données de relance recueillies auprès du MEES.	<u>En continu</u>
13	Technopédagogies	La Commission des études, à travers le CAPTIC, poursuivra les travaux d'analyse quant à la possibilité d'implanter un programme avec portable. Le comité suivra aussi les études de faisabilité qui auront cours durant l'automne dans les Départements de gestion et de génie électrique. Au terme de l'année, un avis sera déposé par le CAPTIC à la Commission des études qui sera alors en mesure de se prononcer sur cette question. De plus, le CAPTIC finalisera la recension des pratiques technopédagogiques permettant à la Commission des études de mieux comprendre les besoins en cette matière et ainsi, mieux y répondre.	<u>En continu</u>
14	Reconnaissance professionnelle	Le comité de la Commission des études recommande les candidatures dans le cadre des différents prix ou mentions, notamment ceux de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC).	<u>Hiver 2018</u>
15	Internationalisation	Pour 2017-2018, la Commission des études mandatera un comité qui agira à titre de conseiller à propos de différents défis et enjeux pédagogiques concernant les projets à l'international. Le comité collaborera à l'élaboration et à l'évaluation d'outils pour soutenir les départements et les services. La Coordinatrice des affaires internationales présentera le bilan des activités de mobilité et d'internationalisation. De plus, le comité de la Commission des études assistera la responsable des activités internationales dans l'attribution du financement en analysant et en recommandant les différents projets dans le cadre de l'appel de projets d'activités de programmes pour l'international.	<u>En continu</u>
16	Recherche	La Commission des études reçoit les chercheurs arrivés au terme de leurs travaux pour une présentation des résultats de leur recherche. Le conseiller pédagogique à la recherche est invité à présenter un bilan annuel des activités de recherche.	<u>En continu</u>

**DOSSIERS PRÉVUS AU PLAN DE TRAVAIL
DE LA COMMISSION DES ÉTUDES 2017-2018**

	Dossiers	Présentation	Échéancier
CHANTIERS			
17	Politique de gestion des programmes (PO-05)	Les travaux de révision débutés en 2014-2015 se sont poursuivis au cours des deux dernières années donnant lieu à des consultations qui se poursuivront en 2017-2018. Un projet de Politique de gestion des programmes sera adopté au terme de l'année.	<u>Hiver 2018</u>
18	Règlement relatif au calendrier scolaire (R-03)	Un projet de révision du R-03 a été présenté à la fin de l'année scolaire 2016-2017. Un calendrier de consultation a été adopté par la Commission des études du 13 juin 2017. Un projet de règlement amendé devrait être adopté à la Commission des études du 7 novembre 2017.	<u>7 novembre 2017</u> (CA du 29 novembre 2017)
19	Évaluation de l'efficacité du système d'assurance-qualité du Collège	La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) effectuera une visite d'audit au Collège à l'automne 2018. Avant cette visite, la CEEC demande au Collège d'évaluer l'efficacité des mécanismes assurant la qualité de son plan stratégique, de son plan de réussite, de l'évaluation des apprentissages et des programmes d'études et d'en présenter les résultats dans un rapport d'autoévaluation. Le rapport sera présenté à la Commission des études afin d'être adopté pour recommandation au Conseil d'administration.	<u>Avril 2018</u>
20	Suivi des travaux ministériels	La Commission des études accordera une attention particulière aux travaux ministériels tant pour le secteur préuniversitaire que pour le secteur technique. En 2017-2018, des travaux ministériels sont prévus ou se poursuivront pour les programmes suivants : <ul style="list-style-type: none"> • 142.A0 Technologie de radiodiagnostic • 142.C0 Technologie de radio-oncologie • 200.B0 Sciences de la nature • 300.A0 Sciences humaines • DEC en échographie 	<u>En continu</u>
21	Suivi des guides d'application (PIRAC, PPCD, PGP, International)	Les politiques ayant été adoptées, les guides d'application seront présentés à la Commission des études.	<u>En continu</u>
22	Innovations pédagogiques	Les projets d'innovation pédagogique feront l'objet d'une présentation à la Commission des études.	<u>En continu</u>